

**Mémoire présenté au Comité permanent des ressources humaines, du développement
des compétences, du développement social et de la condition des personnes
handicapées de la Chambre des communes**

Bénévolat intergénérationnel

Introduction

En 2018, plus de 12 millions de Canadiens âgés de 15 ans et plus ont travaillé bénévolement pour des organisations de bienfaisance, des organisations à but non lucratif et des organisations communautaires, avec des différences frappantes qui ont été observées entre les générations en ce qui concerne le taux de participation bénévole et les types d'activités (Hahmann et coll., 2022). Les taux de bénévolat ont tendance à diminuer avec l'âge, passant de 52 % chez les membres de la génération Z à 39 % chez les baby-boomers (Hahmann et coll., 2022). Les jeunes étaient également plus susceptibles d'organiser, de superviser ou de coordonner des activités et des événements comparativement aux générations plus âgées, qui ont consacré plus de temps à fournir de l'aide directe aux personnes dans le cadre d'activités bénévoles liées aux soins de santé et aux soins personnels (Hahmann et coll., 2021). Malgré les différences qui existent entre les générations, le bénévolat reste bénéfique tant pour les personnes qui reçoivent de l'aide – voire les bénévoles eux-mêmes – que pour l'ensemble de la collectivité. Par exemple, le bénévolat contribue au renforcement des réseaux sociaux et des systèmes de soutien et à l'atténuation du stress, et est associé à des résultats plus favorables pour la santé mentale et physique (Burr et coll., 2021; et Knight et coll., 2014). Pris ensemble, les taux élevés de participation au bénévolat et les avantages connexes pour la santé constituent une occasion de promouvoir le bénévolat intergénérationnel et de créer une synergie au profit des individus et de leurs collectivités.

Nous sommes un groupe de jeunes bénévoles ayant en moyenne 8 années d'expérience au sein d'organisations à but non lucratif, d'organisations caritatives et de groupes communautaires. Nos bénévoles possèdent une expérience de travail diversifiée acquise dans des organisations telles que le Conseil national de la jeunesse de Jeunesse, J'écoute (JJE) et le Conseil consultatif national sur la jeunesse (CCNJ) de la Société pour les troubles de l'humeur du Canada (STHC). Monica Taing est une étudiante en médecine à l'Université McGill et une ancienne membre du Conseil national de la jeunesse de JJE et du CCNJ de la STHC. Laetitia Satam est l'actuelle coprésidente du Conseil national de la jeunesse de JJE, est membre du conseil d'administration de JJE et assure actuellement la coprésidence du CCNJ de la STHC. Raissa Amany et Ray Maji sont aussi étudiants et actuellement membres du Conseil national de la jeunesse de JJE. Jill Stringer est candidate au doctorat à l'Université de Guelph et est l'ancienne coprésidente du CCNJ de la STHC. Ensemble, nous sommes engagés à améliorer la santé dans nos collectivités.

Dans le présent mémoire, nous formulons cinq recommandations qui pourraient promouvoir le bénévolat intergénérationnel. Nos recommandations portent sur l'accroissement de l'accessibilité aux occasions de bénévolat intergénérationnel, la promotion d'activités significatives et l'expansion des programmes au sein des organisations de bienfaisance et à but non lucratif existantes afin de promouvoir la collaboration entre les jeunes et les personnes âgées.

Recommandations

Recommandation 1 : recadrer les programmes de bénévolat existants pour parvenir à des résultats qui conviennent tant aux jeunes qu'aux personnes âgées

Les motivations sous-jacentes qui incitent à faire du bénévolat diffèrent selon le groupe d'âge, contribuant ainsi aux lacunes qui subsistent entre les générations en matière de bénévolat. En tête de liste des raisons invoquées par les bénévoles de la génération Z figurait le désir d'améliorer les perspectives d'emploi : cette raison a été déclarée par 38 % des plus jeunes bénévoles (Hahmann et coll., 2021). Les bénévoles des générations plus âgées qui avaient plus d'expérience sur le marché du travail étaient moins portés à faire du bénévolat axé sur la carrière. En revanche, les bénévoles plus âgés ont mentionné la volonté d'appuyer une cause politique ou sociale et leurs croyances religieuses ou spirituelles comme raisons les ayant motivés à faire du bénévolat (Hahmann et coll., 2021). Ainsi, le fait de donner la priorité aux résultats qui conviennent tant aux jeunes qu'aux personnes plus âgées dans les programmes de bénévolat existants peut avoir pour effet de rapprocher les différentes générations. Un exemple fructueux est celui de l'expérience bénévole de Laetitia pour le programme *Mentors média YMCA* alors qu'elle était élève du deuxième cycle du secondaire à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador. Ce programme a permis aux élèves du secondaire d'accroître leurs connaissances technologiques, tout en permettant aux personnes âgées de raconter leurs histoires et de prodiguer des conseils aux jeunes pour leur future carrière. L'ancien maire de St. John's y a notamment participé : il a prodigué des conseils aux jeunes étudiants, tout en apprenant comment configurer sa nouvelle tablette iPad. Cela s'est révélé une expérience très mémorable pour tous les participants, même des années après sa création. Ainsi, les résultats démontrent que les programmes ciblant les motivations communes sous-jacentes qui incitent à faire du bénévolat peuvent constituer un moyen intéressant de promouvoir le bénévolat intergénérationnel.

Recommandation 2 : accroître la sensibilisation et l'accessibilité aux possibilités de bénévolat intergénérationnel

Un grand nombre de personnes ignorent l'étendue des possibilités de bénévolat. Pour surmonter ce problème, nous recommandons d'optimiser les approches de diffusion des connaissances selon différents groupes d'âge. La fréquentation scolaire étant obligatoire au niveau secondaire dans l'ensemble du Canada, la collaboration avec les écoles représente un moyen efficace de faire connaître les possibilités. Ray, un étudiant du secondaire, attribue ses expériences de bénévolat auprès de refuges locaux et d'organisations nationales au soutien fourni par le conseiller pédagogique de son école. Les conseillers pédagogiques et les membres du personnel qui encouragent activement les étudiants à s'engager dans leur collectivité peuvent donc contribuer à améliorer l'accès aux possibilités de bénévolat intergénérationnel.

Nous pouvons également étendre notre recommandation pour inclure les partenariats entre les universités et les organisations communautaires. À la Faculté de médecine de l'Université McGill, tous les étudiants de médecine de deuxième année participent au programme d'apprentissage par le service communautaire, connu sous le nom de Community Health Alliance Project (CHAP). Ce programme vise à sensibiliser le public à l'égard des organisations à but non lucratif et des organisations de bienfaisance qui desservent les personnes marginalisées qui sont confrontées à de nombreux obstacles en matière de santé et de bien-être et à encourager les jeunes à faire du bénévolat au sein de l'un de ces organisations. En 2023, plus de 200 étudiants ont fait du bénévolat auprès de diverses organisations montréalaises, allant des établissements de soins de longue durée aux centres communautaires.

Recommandation 3 : encourager les organisations à but non lucratif et les organisations non gouvernementales à inclure à la fois les jeunes et les personnes plus âgées dans leurs programmes existants

Nous suggérons également que les organisations non gouvernementales (ONG) existantes augmentent la portée de leurs programmes dans le but d'attirer un plus large public. Les programmes auxquels participent principalement les jeunes pourraient également inclure des personnes plus âgées, et vice versa. Par exemple, la Société pour les troubles de l'humeur du Canada (STHC), une ONG qui s'engage à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de troubles de l'humeur, est dotée d'un Conseil consultatif national sur la jeunesse (CCNJ) bien établi. Depuis l'établissement du CCNJ, plusieurs nouveaux programmes ont été élargis pour inclure, outre les interactions entre jeunes, les interactions entre jeunes et adultes plus âgés. Par exemple, grâce à l'initiative *Chatting to Wellness* et au programme *Supporting Veterans Wellness*, des jeunes ont appelé les personnes âgées et les anciens combattants pour leur offrir de la compagnie afin d'appuyer la santé mentale et de combattre l'isolement social. Les bénévoles ont déclaré se sentir davantage en symbiose avec les personnes âgées de leur collectivité et étaient fiers de savoir qu'ils ont pu rendre la journée de quelqu'un plus agréable. Les adultes plus âgés ont fait état d'une diminution des ressentis de solitude, d'une amélioration de leur humeur et ont bien aimé les conversations qu'ils ont eues. Ces exemples démontrent la faisabilité et le succès de l'intégration des personnes âgées dans les programmes existants ciblant les jeunes.

Recommandation 4 : prioriser l'intergénérationnalité dans les volets de financement existants

Le Canada dispose de volets de financement existants du gouvernement du Canada visant à accroître la participation des jeunes dans le cadre de divers domaines, y compris l'emploi, les programmes de formation des apprentis, les arts, l'agriculture et les sports, permettant aux employeurs de créer des possibilités de travail collaboratif entre les jeunes et les adultes plus âgés. Par exemple, le programme de subventions salariales Emplois d'été Canada invite les employeurs d'organisations à but non lucratif, les employeurs du secteur public de même que certains employeurs du secteur privé à créer des emplois d'été de qualité pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans. Les données ont montré que 115 003 emplois confirmés ont été créés en 2022, ce qui représente une occasion importante de prioriser explicitement la collaboration entre les jeunes et les personnes âgées (Gouvernement du Canada, 2022). L'ajout de l'intergénérationnalité aux priorités nationales et provinciales existantes énumérées dans le guide de candidature constituerait la prochaine étape recommandée.

En outre, les volets de financement peuvent être élargis non seulement pour appuyer l'emploi chez les jeunes, mais également pour inclure les efforts concertés par les jeunes dans le cadre de leurs expériences de bénévolat. Par exemple, le Service jeunesse Canada (SJC) est un programme qui fait la promotion de l'engagement civique chez les jeunes de 15 à 30 ans en finançant des projets de service communautaire à petite échelle menés par des jeunes et en offrant des occasions de bénévolat auprès d'organisations financées par le SJC à l'échelle du Canada. Même si les possibilités de micro-subventions actuellement disponibles cherchent à résoudre des problèmes prévalents, aucun organisme ne traite actuellement du bénévolat intergénérationnel. Par conséquent, les activités de bénévolat des jeunes peuvent également être renforcées en faisant de l'intergénérationnalité une priorité explicite.

Recommandation 5 : favoriser un engagement significatif des jeunes

Même si l'importance de l'engagement des jeunes est de plus en plus reconnue dans les activités de bénévolat intergénérationnel, des déséquilibres de pouvoir existent souvent entre les jeunes et les personnes âgées, ce qui peut empêcher un partenariat équitable entre les deux groupes d'âge. Nous recommandons que le gouvernement encourage les programmes de bénévolat intergénérationnel – au moyen du financement des programmes de formation et des comités jeunesse – afin de solliciter la participation des jeunes à titre de partenaires égaux aux étapes de planification, de mise en œuvre et d'évaluation des projets. Lorsque les jeunes seront habilités à assurer le leadership, nous constaterons l'effet transformateur qu'ils peuvent avoir. Comme nous l'avons appris de nos expériences passées, Laetitia a commencé à faire du bénévolat auprès de Jeunesse, J'écoute (JJE), le plus grand fournisseur de services en santé mentale gratuits au Canada, lorsqu'elle avait 12 ans. Dans le cadre de cette expérience, elle a participé à diverses activités de bénévolat (par exemple, garder les autres membres au courant des nouveaux projets, diriger des sous-comités d'engagement des jeunes) et fait maintenant partie du conseil d'administration de JJE. Son travail a eu une incidence positive sur des millions de jeunes qui ont eu accès aux services de JJE. Elle attribue sa capacité à faire du bénévolat auprès de JJE à un si jeune âge à sa grande passion pour la santé mentale et à son espoir de travailler dans le domaine à l'avenir. De même, Monica, une ancienne membre du Conseil national de la jeunesse de JJE, est actuellement une étudiante en médecine dont la passion pour la santé des enfants remonte directement à ses premières expériences avec JJE. L'organisme a donné l'occasion à Monica de diriger des projets de développement liés aux ressources en santé mentale, qui ont depuis été consultées plus de 40 000 fois. En dernier lieu, nous recommandons l'intégration et l'institutionnalisation des occasions de participation valorisante pour les jeunes dans toutes les occasions de bénévolat intergénérationnel, par exemple en encourageant l'autonomie et en complétant les occasions offertes à l'aide d'efforts de renforcement de la capacité. Nous recommandons de faire participer activement les jeunes pour qu'ils puissent acquérir les compétences requises et développer les réseaux voulus en vue de pouvoir jouer un rôle actif dans leur collectivité.

Conclusion

Nous sommes convaincus que la mise en œuvre de nos recommandations au moyen d'une approche collaborative entre les individus au sein d'organisations, d'écoles et d'universités et de programmes gouvernementaux aura pour effet d'unir les jeunes et les personnes âgées au moyen d'expériences de bénévolat enrichissantes.

Signé :

Laetitia Satam, membre du conseil d'administration de Jeunesse, J'écoute, vice-présidente du Conseil national de la jeunesse de Jeunesse, J'écoute, et vice-présidente du Conseil consultatif national sur la jeunesse de la Société pour les troubles de l'humeur du Canada

Jill Stringer, ancienne vice-présidente du Conseil consultatif national sur la jeunesse de la Société pour les troubles de l'humeur du Canada

Ray Manji, membre du Conseil national de la jeunesse de Jeunesse, J'écoute

Raissa Amany, membre du Conseil national de la jeunesse de Jeunesse, J'écoute

Monica Taing, ancienne membre du Conseil national de la jeunesse de Jeunesse, J'écoute et du Conseil consultatif national sur la jeunesse de la Société pour les troubles de l'humeur du Canada

Bibliographie

1. Burr, J.A., Mutchler, J.E. et Han, S.H. 2021. « Volunteering and health in later life. Handbook of aging and the social sciences ». *Academic Press*. p. 303 à 319. DOI: 10.1016/B978-0-12-815970-5.00019-X.
2. Gouvernement du Canada. 21 novembre 2023. *Contribution salariale d'Emplois d'été Canada*. Emploi et Développement social Canada. Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/emplois-ete-canada.html>.
3. Hahmann, T., du Plessis, V. et Fournier-Savard, P. 17 décembre 2020. *Le bénévolat au Canada : défis et opportunités pendant la pandémie de COVID-19*. Statistique Canada. Disponible à : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00037-fra.htm>.
4. Hahmann, T. 23 avril 2021. *Le bénévolat, ça compte : aide encadrée et aide informelle apportées par les Canadiens et les Canadiennes en 2018*. Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2021001/article/00002-fra.htm>.
5. Knight, T., Skouteris, H., Townsend, M. et Hooley, M. 2014. « The Act of Giving: A Systematic Review of Nonfamilial Intergenerational Interaction ». *Journal of Intergenerational Relationships*, vol. 12, n° 3, p. 257-278.
6. Société pour les troubles de l'humeur du Canada. 2022. *Rapport de la table ronde des organismes communautaires canadiens de santé mentale*. Disponible à : https://troubleshumeur.ca/wp-content/uploads/2022/11/MDSC_Canadian-Community-Mental-Health-Organizations-Roundtable-Report_FRENCH.pdf.
7. Statistique Canada. 25 avril 2022. *Semaine de l'action bénévole*. StatsCAN Plus. Disponible à : <https://www.statcan.gc.ca/o1/fr/plus/825-semaine-de-laction-benevole>.